



CAVALAIRE

CÔTE D'AZUR

Cavalaire-sur-Mer, le 1er octobre 2019

Service Urbanisme

urbanisme@cavalaire.fr
M. Sylvain MOUYSSINAT
☎ 04 94 00 48 23

Nos Réf. : URBANISME/SM/CD N° 2019 *02133*
Référence à rappeler dans toute correspondance

Lettre recommandée avec accusé réception

Monsieur le Président
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A
VOCATION DE TRANSPORTS ET
D'AMENAGEMENTS SCOLAIRES
Hôtel Communautaire
2 Rue Blaise Pascal
83310 COGOLIN

Objet : Procédure de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10 juillet 2013, modifié le 14 décembre 2016 et le 19 décembre 2016.
Notification du projet de modification

Monsieur le Président,

Notre commune a prescrit la modification n°3 de son Plan Local d'Urbanisme par arrêté municipal du 06 mai 2019.

Conformément à l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, je vous prie de trouver ci-joint un CD-ROM contenant le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme, vous informant des modifications envisagées.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe LEONELLI
Maire de Cavalaire sur mer

